

CHARTRE 2023/2024
ECOLE ET CINEMA / MATERNELLE AU CINEMA
Département de la Côte d'Or

En participant au dispositif école et cinéma, je m'engage :

- Sur le plan organisationnel :

- A assister avec mes élèves à **tous les films** correspondant au cycle et au niveau de ma classe :
 - Cycle 1 :
 - Deux films pour les PS
 - Trois films pour les MS et GS
 - Cycles 2 et 3
 - Trois films
- A convenir avec la salle de cinéma du calendrier des séances (les classes inscrites à Darcy/Olympia et sur le circuit les Tourneurs de Côte d'Or seront contactées par ces derniers.)
- A prévenir dès que possible la salle de cinéma pour tout problème entraînant un retard, une absence.....

- Sur le plan pédagogique :

Rappel : Chaque année, un comité de pilotage propose une programmation issue d'un catalogue élaboré au niveau national par des professionnels des Ministères de l'Education nationale et de la Culture.

- A m'inscrire après avoir pris connaissance de la programmation proposée pour l'année scolaire
- A préparer mes élèves à un comportement de spectateurs
- A mettre en place un travail d'accompagnement en amont et en aval de chaque projection : organiser un temps d'échange oral ou de débat autour des œuvres, conduire un travail avec mes élèves pour conserver une trace des films vus
- A ne pas visionner l'intégralité d'un des films dans ma classe